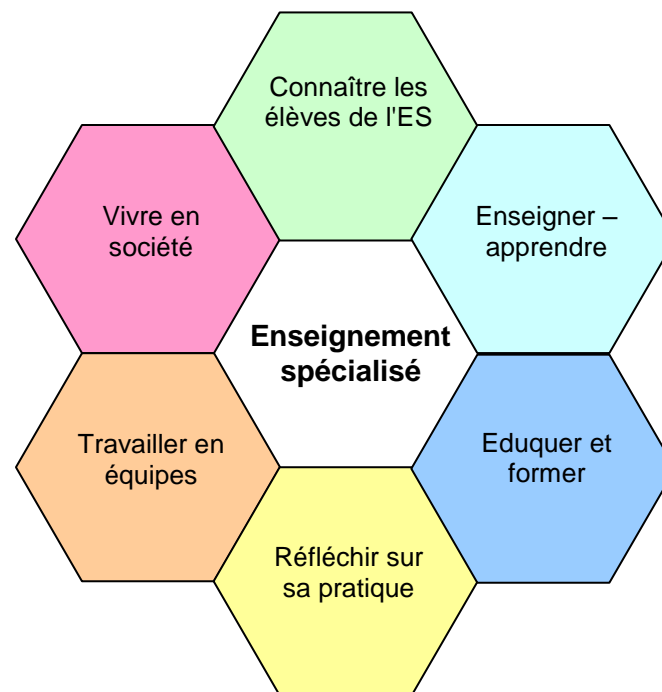


Formation des enseignant-e-s spécialisé-e-s

Compétences professionnelles dans le champ de la pédagogie spécialisée



Référentiel de compétences élaboré en collaboration entre HEP Vaud et HEP-VS

Champ de compétences 1 : Connaître les élèves¹ de l'enseignement spécialisé

Compétence	Descripteurs proposés
1. Développer ses connaissances de l'élève de l'enseignement spécialisé et les intégrer dans sa pratique.	1.1. S'informer de l'état de la recherche concernant les élèves relevant du champ de la pédagogie spécialisée. ²
	1.2. Savoir lire les résultats et interroger les données de la recherche pour faire évoluer ses connaissances.
	1.3. Analyser ses représentations de l'élève de l'enseignement spécialisé en fonction des connaissances récentes du champ de la pédagogie spécialisée.
	1.4. Développer l'observation des élèves et formuler des hypothèses de compréhension.
2. Intégrer les connaissances spécifiques à ce champ dans sa pratique d'enseignant-e spécialisé-e.	2.1. Viser un juste équilibre entre l'adaptation de l'élève à l'environnement (scolaire, préprofessionnel, ...) et l'adaptation de l'environnement à l'élève.
	2.2. Argumenter ses choix pédagogiques par des connaissances théoriques pertinentes selon la problématique singulière de chaque élève.
	2.3. Envisager les différents comportements des élèves comme autant d'actes de communication nécessitant une réponse adaptée de la part de l'enseignant.
	2.4. Communiquer et partager ses connaissances et observations avec les autres acteurs de son environnement professionnel.

¹ Sont désignés sous le terme « élèves » des enfants et des adolescents en formation scolaire ou pré-professionnelle. Ceux-ci peuvent bénéficier d'une prise en charge intégrée (groupe-classe), d'un appui individuel ou d'une aide spécialisés. Ils peuvent présenter les caractéristiques suivantes : troubles de la personnalité, troubles du comportement, difficultés d'apprentissage, déficience intellectuelle, déficience sensorielle, déficience motrice, handicap mental avéré et/ou polyhandicap.

² La pédagogie spécialisée constitue autant une discipline scientifique que l'application pratique de celle-ci et elle interagit avec d'autres disciplines, d'autres professions, ainsi qu'avec les personnes concernées et leurs représentants. Elle s'efforce de faire en sorte que les personnes de tout âge ayant des besoins éducatifs particuliers, de quelque type et degré que ce soit, bénéficient d'une éducation et d'une formation adaptées aux besoins individuels et centrées sur l'individu, dispensées par du personnel spécialisé disposant d'une formation adéquate. Les objectifs de la formation et de l'éducation visent, pour les personnes concernées, le développement optimal de leur personnalité, de leur autonomie, de leur intégration sociale et de leur participation à la société. (Terminologie annexée à l'accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée du 25.10.2007)

Champ de compétences 2 : Vivre en société

Compétence	Descripteurs proposés
3. Penser sa pratique d'enseignant spécialisé en lien avec le cadre légal , le contexte institutionnel et le contexte social.	3.1. Prendre en considération, pour la prise en charge des élèves, les repères épistémologiques, sociologiques et culturels relatifs à l'évolution du système éducatif.
	3.2. Prendre en considération l' évolution historique du domaine de la pédagogie spécialisée, afin de mieux comprendre le système mis en place et les enjeux actuels.
	3.3. Situer la pédagogie spécialisée au carrefour de diverses disciplines et connaître leurs influences réciproques .
	3.4. S'appuyer sur le cadre légal (lois, ordonnances, règlements cantonaux, plans d'études,...) et sur ses connaissances des différentes structures éducatives pour toute décision concernant la scolarisation, l'orientation, les choix pédagogiques ou l'aide apportée aux élèves.
	3.5. Promouvoir les valeurs de l'institution scolaire dans le domaine de l'enseignement spécialisé et ordinaire.
	3.6 Analyser les demandes d'aide en fonction du cadre légal et du contexte institutionnel .
4. Reconnaître les problèmes de société et en tenir compte dans son activité professionnelle d'enseignant spécialisé.	4.1. Développer une réflexion critique et une argumentation réfléchie sur les concepts fondamentaux (déficience, incapacité, handicap, normalité, intégration...) et leur implication sur le rôle et le sens de l'école et les attentes de la société à cet égard.
	4.2. Identifier, analyser et prendre en compte les problèmes de la société dans son activité professionnelle.
	4.3. Ouvrir son enseignement à la dimension citoyenne et tenir compte du fonctionnement et des enjeux de la société.
5. Inscrire sa pratique d'enseignant spécialisé dans un cadre éthique défini.	5.1. S'interroger sur ses propres systèmes de pensée, de croyance, de valeurs et sur les finalités de l'enseignement spécialisé.
	5.2. Appliquer le postulat d' éducabilité qui offre à chaque élève la possibilité de progresser dans ses apprentissages.
	5.3. S'appuyer sur les règles éthiques et déontologiques de la profession dans ses relations et lors de ses décisions.

Champ de compétences 3 : Enseigner - Apprendre

Compétence	Descripteurs proposés
<p>6. Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage et différencier ses choix didactiques en fonction des besoins spécifiques des élèves en difficultés ou en situation de handicap.</p>	6.1. Prendre en compte l' hétérogénéité des élèves dans l'organisation de son enseignement.
	6.2. Connaître, définir, adapter les savoirs disciplinaires en fonction des besoins des élèves et des compétences scolaires/professionnelles attendues ; les traduire en objectifs d'apprentissages formulés en termes opérationnels.
	6.3 Travailler à partir des représentations, des questions et des intérêts des élèves et leur permettre d'anticiper et de gérer au mieux les obstacles qu'ils rencontreront.
	6.4. Définir pour chaque élève, en équipe pluridisciplinaire, un projet pédagogique global adapté.
	6.5. Favoriser l' autonomie des élèves grâce à une structuration adaptée des activités (organisation de l'espace, gestion du temps, respect du rythme...).
	6.6. Intégrer la créativité des élèves dans l'élaboration des situations d'enseignement-apprentissage.
	6.7. Favoriser les apprentissages transversaux dans les domaines suivants : socialisation, communication et langage, affectivité, motricité, développement sensoriel, autonomie...
	6.8. Proposer des situations d'apprentissage favorisant le transfert des connaissances dans des contextes différents (groupe, individuel, thérapie, classe spéciale, classe régulière, école, famille, lieu de vie, lieu de travail...).
	6.9. Concevoir son intervention dans la classe ou auprès d'élèves intégrés comme une aide à la différenciation , en apportant le soutien professionnel et les connaissances nécessaires.
	6.10. Choisir, concevoir, élaborer des moyens d'enseignement variés , des techniques, des outils didactiques, des dispositifs d'apprentissage différenciés ou individualisés en fonction des élèves (situation de handicap, intérêt, difficultés, rythme, âge...).
	6.11. Acquérir ou actualiser des connaissances didactiques dans les savoirs disciplinaires et les intégrer à sa pratique professionnelle.

Compétence	Descripteurs proposés
<p>7. Piloter et réguler des situations d'enseignement-apprentissage en enseignement spécialisé</p>	7.1. Permettre aux élèves d'explorer, d'expérimenter, de tâtonner, d'apprendre de leurs essais – erreurs .
	7.2. Adopter des stratégies permettant d'anticiper l'émergence de problèmes dans le déroulement des activités (incompréhension, comportements non appropriés...) et intervenir efficacement s'ils se manifestent.
	7.3. Soutenir les élèves par une attention et un accompagnement – individualisé si nécessaire - appropriés (démarches, questions, guidance spécifiques).
	7.4. Ajuster son enseignement à l'évolution des connaissances et des compétences de l'élève et adapter l'environnement en conséquence (différenciation).
	7.5. Mettre à la disposition des élèves les ressources nécessaires à la réalisation des situations d'apprentissage proposées.
	7.6. Proposer aux élèves des tâches d'apprentissage, des défis et des rôles valorisant , qui les font progresser tout en leur assurant une reconnaissance sociale.
	7.7. Construire avec l'élève le sens de ses apprentissages, mettre en place les moyens de percevoir ce sens (mise en projet).
	7.8. Intégrer à son enseignement des outils didactiques spécifiques favorisant la prise de conscience par l'élève de ses propres stratégies d'apprentissage.
	7.9. Favoriser, par les apprentissages proposés, une reconnaissance sociale (classe, école, famille...).
<p>8. Articuler différents types d'évaluation dans le cadre de l'enseignement spécialisé.</p>	8.1. Elaborer des moyens d'évaluation diagnostique, formative, sommative et/ou certificative en fonction de chaque élève, les appliquer et analyser leur pertinence.
	8.2. Observer les forces et les difficultés des élèves, les évaluer dans les différentes sphères de leur développement et établir un bilan des acquis.
	8.3. Observer l'élève en action et tenter d'identifier les stratégies d'apprentissage mises en œuvre.
	8.4. Préciser aux élèves les contenus, les modalités et les critères de chaque évaluation .
	8.5. Utiliser les erreurs et les obstacles à l'apprentissage dans une perspective d'évaluation formative et de construction des savoirs.
	8.6. Permettre aux élèves de pratiquer l'auto-évaluation .
	8.7. Fournir à l'élève des rétroactions fréquentes et pertinentes.
	8.8. Informer l'élève et tous les partenaires de la progression des apprentissages en regard des objectifs visés.

Champ de compétences 4 : Eduquer et former

Compétence	Descripteurs proposés
9. Instaurer un climat propice aux apprentissages des élèves en difficulté ou en situation de handicap.	9.1. Valoriser différents modes de communication et d'expression possible, au sein de la classe ou du groupe (verbal, non-verbal, gestuel, écrit, artistique...).
	9.2. Susciter et structurer les interactions entre les élèves pour répondre aux objectifs d'apprentissage.
	9.3. Assurer une médiation qui favorise l'intégration scolaire et sociale des élèves dans la société ou le groupe-classe.
	9.4. Prendre conscience des dimensions relationnelles de l'enseignement et les travailler.
	9.5. Créer un climat de respect et de coopération propice aux apprentissages cognitifs et sociaux, en prévenant toute forme de discrimination sur les plans relationnel ou intellectuel.
	9.6. Affronter et gérer les crises , les conflits, les imprévus dans une perspective constructive.
	9.7. Permettre à l'élève de reconnaître ses limites et ses compétences , afin de faciliter son insertion scolaire et sociale.
	9.8. Mettre en place et maintenir des routines permettant un déroulement efficace des activités usuelles de la classe, du groupe ou de l'élève.
10. Développer chez tous les élèves le sens des responsabilités , la citoyenneté et le respect des différences .	10.1. Définir clairement avec les élèves - ou leur communiquer clairement - les exigences concernant les comportements scolaires / sociaux appropriés et veiller ensemble à leur respect.
	10.2. Tenir compte de l' horizon culturel des élèves et les ouvrir à d'autres cultures.
	10.3. Encourager les élèves à participer à la gestion de la classe et aux projets de l'école.
	10.4. Responsabiliser les élèves en développant leur sens de la solidarité, du respect et de la justice.
	10.5. Favoriser l' intégration de tous les élèves dans le groupe-classe, au sein de l'école et de la société.

Champ de compétences 5 : Réfléchir sur sa pratique

Compétence	Descripteurs proposés
11. Prendre sa pratique d'enseignant spécialisé comme objet d'analyse, d'auto-formation et de construction de son identité professionnelle.	11.1. Analyser ses représentations (de l'enseignement, de la personne en situation de handicap, ...) et son fonctionnement dans les situations d'enseignement-apprentissage.
	11.2. Évaluer l'impact de ses propres actions sur les élèves, les parents, les collègues, le système scolaire, la société.
	11.3. Mettre en question la pertinence de ses choix pédagogiques/ didactiques et développer un regard critique sur les outils, méthodes, moyens pédagogiques ou techniques utilisés.
	11.4. Auto-évaluer son propre fonctionnement afin de dégager ses besoins spécifiques, puis concevoir et mettre en œuvre un plan d'action pour améliorer sa pratique professionnelle.
	11.5. Concevoir sa formation continue.
12. Utiliser les ressources nécessaires pour enrichir sa réflexion et favoriser l'évolution de ses pratiques en pédagogie spécialisée.	12.1. Questionner sa pratique professionnelle en recourant au référentiel de compétences de l'enseignement spécialisé.
	12.2. Constituer des réseaux d'échanges et de formation continue concernant la pratique pédagogique ou la situation spécifique de certains élèves.
	12.3. Échanger des idées avec ses collègues quant à la pertinence de ses choix pédagogiques et didactiques.
	12.4. Appuyer le choix et le contenu de ses interventions sur les données récentes de la recherche en matière de didactique et de pédagogie.
	12.5. Construire un savoir professionnel grâce à divers actes d'écriture (projet, portfolio, journal de bord, journal d'observation...).
	12.6. Inscrire la créativité dans son champ d'activité et s'investir dans des démarches d'innovation.

Champ de compétences 6 : Travailler en équipes

Compétence	Descripteurs proposés
13. Travailler en équipes pluridisciplinaires dans un esprit de partenariat, en plaçant l'élève et son développement au centre des préoccupations.	13.1. Travailler en réseau avec tous les partenaires.
	13.2. Constituer ou développer les réseaux d'échanges et de formation continue concernant son propre domaine d'enseignement et sa pratique pédagogique.
	13.3. Développer le partenariat famille – professionnel .
	13.4. Participer activement et de manière continue aux synthèses, colloques, réunions permettant d'assurer le plan éducatif individualisé de chaque élève.
	13.5. Apporter un regard critique et constructif à l'équipe, ainsi que des suggestions en matière pédagogique.
	13.6. Animer des groupes de travail, synthèses, colloques, réunions liés aux projets pédagogiques de chaque élève et œuvrer à la recherche de consensus.
	13.7. Promouvoir, dans la mesure du possible, des actions d'intégration .
	13.8. Situer son regard par rapport à celui des autres intervenants internes ou externes pour en arriver à une complémentarité respectueuse des compétences de chacun.
	13.9. Agir en tant que personne – ressource pour les parents, les enseignants de l'école ordinaire ou tout autre partenaire du projet de l'enfant.
	13.10. Faire connaître à l'équipe pédagogique et aux partenaires la spécificité de l'aide spécialisée et les formes qu'elle peut prendre.
	13.11. Coordonner ses interventions avec les différents partenaires de l'école dans un climat respectueux des compétences de chacun.
	13.12. Maîtriser l'utilisation des termes indispensables à la profession (dans les domaines psychologique, pédagogique, médical...) et adapter son langage aux différents partenaires (enseignants, parents, collaborateurs du système scolaire...).
	13.13. S'impliquer dans les projets d'établissements .